

Formation ISO 37001 Foundation + Certification

Présentation

En partenariat avec PECB, cette formation permettra aux participants de comprendre les concepts et principes fondamentaux d'un système de management anti-corruption (SMAC) basé sur ISO 37001. En suivant cette formation, les participants en apprendront davantage sur la structure et les exigences de la norme pour un SMAC, y compris la politique anti-corruption, le leadership et l'engagement de la direction, les processus liés aux contrôles spécifiques tels que la diligence raisonnable, les contrôles financiers et non financiers, les cadeaux, l'hospitalité et les dons, ainsi que les processus d'évaluation des performances et d'amélioration continue.

Durée : 14,00 heures (2 jours)

Tarif INTRA : Nous consulter

Objectifs de la formation

- Décrire les concepts, principes et définitions du management anti-corruption
- Expliquer les principales exigences d'ISO 37001 pour un système de management anti-corruption
- Identifier les actions et approches potentielles que les organisations peuvent utiliser pour atteindre la conformité à ISO 37001

Prérequis

Aucun

Public

- Managers et consultants souhaitant se familiariser avec les exigences d'ISO 37001 pour un système de management anti-corruption (SMAC).
- Responsables chargés de pratiquer la diligence raisonnable à l'égard des risques de corruption
- Les personnes souhaitant contribuer au maintien de l'intégrité de l'organisation en soutenant un comportement éthique.
- Les responsables et les membres des équipes de gouvernance, de management des risques et de conformité



- Les personnes aspirant à devenir des consultants anti-corruption

Programme de la formation

J1 : Introduction au Système de Management Anti-Corruption (SMAC) et aux articles 4-6 de l'ISO 37001

Introduction à l'ISO 37001 et au contexte de la lutte anti-corruption

- Présentation de la norme ISO 37001 et son objectif
- Importance de la lutte contre la corruption dans les organisations
- Aperçu des exigences générales du Système de Management Anti-Corruption (SMAC)
- Relation avec d'autres normes et réglementations (ISO 9001, ISO 19600, FCPA, UK Bribery Act, etc.)

Article 4 – Contexte de l'organisation

- Comprendre les enjeux internes et externes liés à la corruption
- Identification des parties prenantes et de leurs attentes
- Définition du périmètre d'application du SMAC

Article 5 – Leadership

- Rôle de la direction et engagement dans la lutte anti-corruption
- Définition et communication de la politique anti-corruption
- Responsabilités et obligations de la gouvernance en matière de conformité

Article 6 – Planification du SMAC

- Évaluation des risques liés à la corruption
- Objectifs et planification des actions pour la conformité
- Intégration de la gestion des risques dans le SMAC

J2 : Articles 7-10 d'ISO 37001 et préparation à l'examen du certificat

Article 7 – Support

- Ressources nécessaires à la mise en œuvre du SMAC

- Sensibilisation et formation des employés et parties prenantes
- Communication interne et externe des engagements anti-corruption
- Documentation et gestion des preuves de conformité

Article 8 – Opérations

- Mise en œuvre des processus de prévention de la corruption
- Due diligence sur les partenaires commerciaux et tiers
- Contrôles financiers et non financiers
- Signalement et gestion des cas suspects

Article 9 – Évaluation des performances

- Audit interne et surveillance du SMAC
- Indicateurs de performance et reporting
- Gestion des non-conformités et amélioration continue

Article 10 – Amélioration

- Actions correctives et amélioration du SMAC
- Évaluation et révision de la politique anti-corruption

Préparation à l'examen de certification

- Revue des points clés de la norme
- Étude de cas et exercices pratiques
- Questions types

Cette formation vous prépare à l'examen de certification de PECB. (Certification incluse)

- Langue : Français
- Durée : 1 heure
- Format : Examen en ligne

L'examen couvre les domaines de compétences suivants :

- **Domaine 1** : Principes et concepts fondamentaux d'un système de management anti-corruption (SMAC)

- **Domaine 2** : Exigences d'ISO 37001 pour un système de management anti-corruption - Articles 4 à 10

Pour de plus amples informations concernant l'examen, veuillez consulter [Politiques et règlement d'examen](#).

En cas d'échec, les candidats ont l'opportunité de présenter à nouveau l'examen dans un délai de 12 mois après leur première tentative.

Organisation

Formateur

Les formateurs de Docaposte Institute sont des experts de leur domaine, disposant d'une expérience terrain qu'ils enrichissent continuellement. Leurs connaissances techniques et pédagogiques sont rigoureusement validées en amont par nos référents internes. Riches de leur expérience sur le sujet, ils sauront accompagner vos collaborateurs dans leur montée en compétences.

Moyens pédagogiques et techniques

- Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique contextualisées.
- Progression pédagogique structurée, de la compréhension à la mise en œuvre opérationnelle.
- Pédagogie immersive favorisant une mise en application immédiate des compétences.
- Formation interactive et participative s'appuyant sur des ateliers pratiques, études de cas et échanges collectifs (+ 60 % du temps de formation.)
- Séquences pédagogiques rythmées et évaluations formatives régulières pour renforcer l'ancrage des apprentissages.
- Supports de cours, ressources documentaires et références mis à disposition par le formateur

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

En amont de la formation *(évaluation en ligne dans l'extranet apprenant)*

- Recueil des besoins et des attentes des participants.
- Auto-positionnement permettant d'évaluer le niveau initial des apprenants.

Tout au long de la formation

- Évaluations continues réalisées par le formateur travers des questions orales, exercices, QCM, études de cas et mises en situation pratiques.

À l'issue de la formation (*évaluations en ligne dans l'extranet apprenant*)

- Auto-positionnement afin de mesurer l'acquisition des compétences visées.
- Validation de l'acquisition des compétences par le formateur
- Questionnaire de satisfaction « à chaud » à l'issue de la formation
- Questionnaire de satisfaction "à froid", 45 jours après la formation afin d'évaluer l'ancrage des acquis et leur mise en application en situation professionnelle.

Accessibilité

Nos formations peuvent être adaptées à certaines conditions de handicap. Nous contacter pour toute information et demande spécifique.